

2



2

4

DE BONNES RESOLUTIONS POUR LES AGENCES ?

Les conditions de travail se sont dégradées depuis le statut commun de 2018. L'annualisation du temps de travail, la création des JATT et le travail quasi systématique du samedi ont entraîné l'épuisement des équipes dans les agences. Ce que nous avons anticipé. Suite aux alertes de vos élus CGT, nos directeurs ont décidé de lancer toute une batterie de tests.

Une cinquantaine d'agences ont été choisies pour cette expérimentation. Aucun syndicat ni aucun salarié n'ont été sollicités, tant pour le choix des formules que des agences.

Mais que contiennent ces tests ?

Projet PACT agence				
Test	Modalités	JATT	Bénéfices attendus	Vigilances
Test 1	Fermeture lundi	4 ou 8	2,5 jours de repos consécutifs	
Test 2	Fermeture le samedi	4, 8 ou 12	2 jours de repos consécutifs	Perte de la majoration des samedis
Test 3	Fermeture le lundi ou le samedi selon agglomération	4 ou 8	2 jours de repos consécutifs	Perte potentielle de la majoration des samedis
Test 4	Rotation annuelle selon saisonnalité Ouverture du lundi au vendredi ou du mardi au samedi midi	4 ou 8	2 jours de repos consécutifs au grès des saisons	Réponse concrète à la demande de 2 jours de répos consécutifs?
Test 5	Ouverture du lundi au samedi Rotation du samedi	4, 8 ou 12	?	
Test 6	Ouverture uniquement sur RDV 2 demi journées par semaine	4 ou 12 modalité 2	?	
Test 7	Pas de changement mais réduction du nombre de samedis travaillés max 20/an	Pas de changement	Réduction des samedis travaillés ?	





Seules les trois premières formules sont en adéquation avec nos revendications. Ce sont les seules qui répondent à la problématique de deux jours de repos consécutifs. Sachant que les choix de la direction ne doivent pas impacter les salaires (majoration du samedi). Quant aux autres tests, vos élus CGT s'interrogent sur leur pertinence.

De plus, pourquoi ces expériences alors qu'il suffirait de copier la GMF où les agences sont ouvertes depuis toujours cinq jours sur sept ?

Rappelons que vos élus CGT ont toujours défendu l'équilibre entre vie privée et professionnelle :

- ✓ **En refusant de voter les fiches d'organisation mises en place avec l'Accord Temps de travail**
- ✓ **En lançant une campagne de pétition largement signée**
- ✓ **En alertant sans cesse notre employeur dans les instances**

Nous allons continuer à suivre ce sujet au plus près de nos collègues concernés. Mais aussi en continuant d'interpeler la direction autant de fois que nécessaire. Nous ferons notre propre bilan en fin d'expérimentation, et le communiquerons à l'ensemble des salariés.

